

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Foncier : le gouvernement met un terme à la mafia

**LA** décision de suspendre toutes les procédures de régularisation foncière des personnes étrangères et des Gabonais naturalisés devrait permettre aux autorités de la Transition de faire la lumière sur plusieurs acquisitions douteuses.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

C'ÉTAIT l'une des mesures phares annoncées par le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Ngema, lors de son allocution d'investiture le 4 septembre dernier : mettre fin à l'accaparement des terres par des compatriotes ayant acquis (souvent de manière douteuse) la nationalité gabonaise, et soulager les nombreuses familles spoliées par des pseudo-entrepreneurs expatriés.

Le Chef de l'État avait ainsi instruit le futur gouvernement à l'effet d'inscrire dans ses priorités la révision des lois du foncier en République gabonaise. C'est désormais chose faite. Dans un avis publié le 13 octobre 2023, le directeur général de l'ANUTTC, Dexter Ildevert Meye M'Obiang, a annoncé la suspension de toutes les procédures de régularisation foncière des personnes étrangères et des Gabonais naturalisés. "Il est porté à la connaissance de l'ensemble des usagers de l'Agence nationale de l'Urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC), que dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation foncière, toutes les procédures de régularisation foncière initiées au profit des personnes étrangères et des Gabonais naturalisés sont momen-



Photo: Abel Eyeghe/L'Union

**La décision de l'ANUTTC et ses suites pourraient permettre de faire la lumière sur les conflits fonciers (ici au quartier London) qui se sont multipliés ces dernières années.**

tanément suspendues", a indiqué le DG de l'ANUTTC.

D'après des sources bien au fait du dossier, le gouvernement de la Transition veut faire la lumière sur l'acquisition de plusieurs hectares de terres par les néocompatriotes au détriment des Gabonais de souche. En effet, aujourd'hui, presque des quartiers entiers, à l'image de Glass, Petit-Paris, Carrefour Léon-Mba, sont entre les mains de sujets libanais ou ouest-africains naturalisés gabonais. Profitant de la

détresse financière de certaines grandes familles, ces derniers ont réussi à s'approprier des pans entiers de superficies de terre dans les communes de Libreville, d'Akanda et d'Owendo. Une gangrène qui gagne, petit à petit, l'intérieur du pays où la paupérisation des populations conduit certains compatriotes à brader des terres ancestrales. Pour les autorités de la Transition, il est primordial aujourd'hui de préserver le patrimoine le plus précieux du pays, à savoir

la terre. Mais surtout, à travers cette opération, de connaître quels sont les nouveaux grands propriétaires terriens du pays ; comment ont-ils acquis leur patrimoine immobilier, et si ces différentes acquisitions ont été faites de manière légale.

**ENQUÊTE**• D'après un ancien responsable de l'ANUTTC, cette suspension des procédures de régularisation foncière qui pourrait déboucher sur des enquêtes en interne à l'ANUTTC où plusieurs agents et hauts responsables sont

soupçonnés d'avoir établi des liens d'affaires avec plusieurs compatriotes d'origine étrangère, indique-t-on.

Pour rappel, on se souvient que lors de l'opération "Scorpion", les premières révélations de l'enquête avaient fait état "d'un système d'attribution frauduleuse de parcelles aux tiers, au détriment des méritants" mis en place par le Directeur général de l'époque devenu par la suite... ministre de l'Habitat, en complicité, dit-on, avec plusieurs agents. L'enquête révélait également un vaste système d'attribution frauduleux des titres fonciers.

Une mafia qui a largement incité les promoteurs immobiliers naturalisés gabonais à se lancer dans la spéculation foncière.

"Franchement, j'espère que tous les étrangers et binationaux qui ont corrompu les Gabonais de l'ANUTTC n'auront que leurs yeux pour pleurer leur argent. Dans une moindre mesure ils ne pourront que livrer les noms des corrompus. Nous demandons aux autorités de la Transition d'aller plus loin sur ce dossier, car les Gabonais ont trop été humiliés chez eux", a dénoncé un internaute.

### Contrepoint

## Il faut approfondir les enquêtes !

MSM  
Libreville/Gabon

L'ANNONCE salubre des autorités de la Transition de dépoussiérer les dossiers brûlants sur la propriété foncière devrait faire trembler plus d'un, et calmer l'arrogance des Gabonais naturalisés à s'approprier, mais souvent avec l'aide de fonctionnaires véreux, les vrais propriétaires autochtones.

Tout le monde a encore en mémoire les images de la destruction du Centre préscolaire de l'École publique de Lalala, le 30 décembre 2020, par ordre d'un sulfureux sujet libanais se réclamant être le propriétaire depuis 2013. Des photos devenues virales sur les réseaux sociaux, avaient réussi à choquer le gouvernement sur l'urgence d'intervenir. À l'issue du Conseil des ministres du 22 janvier 2021, l'Exécutif, ac-

culé devant la colère des populations, a été donc contraint de déclarer "d'utilité publique" l'espace sur lequel était construite cette école.

Malheureusement, des situations de ce genre se sont multipliées à travers le Grand Libreville. Notamment à Angondjé, Malibé, au Cap (nord de Libreville) ou, plus près de nous, sur le site de l'économat de la CNSS à Oloumi rétrocedé dans des conditions obscures à

un Gabonais naturalisé.

Aujourd'hui, bon nombre d'observateurs s'interrogent sur l'origine de ces fonds. Est-ce de l'argent sale provenant de l'étranger, de trafic illicite ou de détournements ? Est-ce des gouvernements étrangers qui rachètent, à travers des "avatars", des parcelles stratégiques du territoire gabonais ?

Tout devrait se savoir à l'issue des différentes enquêtes qui vont certainement être diligentées.